



L'ensemble des conseillers municipaux

## CONVOCAATION

### CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Le Conseil Municipal se réunira, à la Mairie de Lépin Le Lac le :

**Lundi 06 février 2023 à 20h00**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers, mes salutations distinguées.

A Lépin Le Lac, le 2 février 2023.

Le Maire,  
Serge GROLLIER.



### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des statuts modifiés de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette : compétences nouvelles.
2. Validation de la convention socle du Conseil Savoie Mont Blanc pour accéder aux services de la Direction de la Lecture publique.
3. Fixation du montant de la caution DSP plage.
4. Validation des montants des 3 conventions de mise à disposition de locaux à usage de prises de vues par Anthracite Productions (Netflix).
5. Création d'un emploi à durée déterminée à temps non complet au service périscolaire en tant qu'agent AESH + demande de subventions CAF.
6. Décision modificative n°6 du 16 janvier 2023 au budget communal 2022.
7. Refacturation des frais de fonctionnement de l'école sur l'exercice 2022.
8. Informations :
  - ✓ Etude « plan du village centre ».
  - ✓ Création d'un groupe de travail sur le Plan communal de Sauvegarde – Loi Matras.
  - ✓ Rapport ONF.
  - ✓ DSP plage.
  - ✓ Position du Conseil sur la fiscalité locale 2023.
  - ✓ Dossier Evi Hob / Maison Ronde.
  - ✓ Bulletin municipal 2023
  - ✓ Renouvellement du contrat du poste d'accueil de l'agence postale communale + RIFSEEP.